

**ORDURES MÉNAGÈRES,  
COLLECTE LE MERCREDI**



**DÉCHETS RECYCLABLES,  
COLLECTE LE MERCREDI**

**TOUTES LES COLLECTES DE LA SEMAINE SONT DÉCALÉES D'UNE JOURNÉE À PARTIR DU JOUR FÉRIÉ, VOIR TABLEAU CI-DESSOUS :**

Jours fériés	Collectes du mercredi reportées au
1 <sup>er</sup> janvier	jeu 2 janvier
21 avril	jeu 24 avril
1 <sup>er</sup> mai	Collecte maintenue
8 mai	Collecte maintenue
29 mai	Collecte maintenue
9 juin	jeu 12 juin
14 juillet	jeu 17 juillet
15 août	Collecte maintenue
11 novembre	jeu 13 novembre
25 décembre	Collecte maintenue

## MÉMO :

Je sors mes bacs la veille au soir, je les présente en bord de voirie et poignées vers la route et je les rentre le plus tôt possible après la collecte

# MÉMO TRI

## TOUS LES EMBALLAGES & PAPIERS



UNE SEULE QUESTION À SE POSER, C'EST UN EMBALLAGE ? JE LE TRIE EN VRAC ET PAS EN SAC !

À TRIER

## TOUS LES EMBALLAGES EN VERRE



À DÉPOSER DANS UN POINT D'APPORT VOLONTAIRE, PRÈS DE CHEZ VOUS.

À TRIER

## TEXTILE & CHAUSSURES



À DÉPOSER DANS UNE BORNE TEXTILE, PRÈS DE CHEZ VOUS.

À TRIER

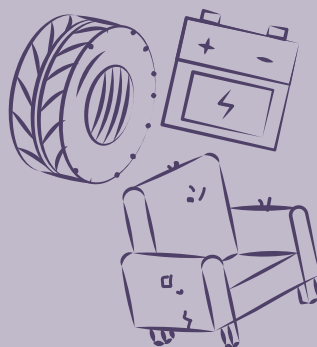
## DÉCHETS ALIMENTAIRES ET VÉGÉTAUX



ÉPLUCHURES, MARC DE CAFÉ, SACHETS DE THÉ, COQUILLES D'ŒUFS, PAPIER ABSORBANT, PLANTES FANÉES, HERBES & FEUILLES, BROYAT.

AU COMPOST

## DÉCHETTERIE



DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES, AMPOULES, MOBILIER ET MATELAS, LES VÉGÉTAUX, RÉSIDUS DE MES TRAVAUX, OBJETS VOLUMINEUX, MATÉRIEL DANGEREUX, PNEUS, PILES...

À TRIER

## ORDURES MÉNAGÈRES



CE QUI N'EST NI RECYCLABLE NI COMPOSTABLE DOIT ÊTRE JETÉ EN SAC.

À JETER